

IUT

LIVRET

Notre candidat en BUT



SIMON TRABOUILLET

BUT SGM
Pau

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) constitue aujourd'hui un parcours de formation riche et diversifié, couvrant un large éventail de filières scolaires et professionnelles. Cette grande variété d'enseignements permet au BUT de s'adresser à un public aux multiples horizons, de répondre aux besoins croissants du monde socio-économique tout en proposant une formation publique. Toutefois, ce parcours est encore aujourd'hui empreint de nombreux dysfonctionnements, et souffre d'un important manque de considération.

La transformation du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) a marqué une réforme majeure de l'enseignement supérieur technologique français. Désormais structuré sur trois années d'études, pour un total de 180 crédits ECTS, le BUT repose sur une évaluation en contrôle continu et sur une pédagogie par la pratique, notamment l'alternance.

Si cette réforme avait pour objectif d'adapter les formations aux exigences contemporaines et de conférer au BUT le grade de licence, son déploiement s'est malheureusement accompagné de nombreuses difficultés. Le manque de cadrage national, l'insuffisance de contenus adaptés et la précipitation dans sa mise en œuvre ont profondément désorganisé la plupart des cursus, affectant à la fois la qualité de l'enseignement, la charge de travail des étudiants et étudiantes et l'efficacité de l'accompagnement pédagogique.

Ainsi, bien que l'alternance soit un facteur intéressant d'insertion professionnelle, les jeunes de ces formations peuvent rencontrer des difficultés à suivre les cours en raison de la répartition des enseignements et des calendriers peu adaptés aux parcours en alternance.

L'organisation générale du cursus, déséquilibré dans de nombreux établissements, impacte directement la qualité de l'enseignement ainsi que la réussite des étudiants et étudiantes, notamment lors de la première année d'IUT, particulièrement dense et théorique, qui entraîne un nombre important d'abandons.

Enfin, cette réforme n'a pas permis de faire face à une des principales problématiques des étudiants et étudiantes en IUT : leur éloignement géographique est un frein à l'accès aux services universitaires, constituant aujourd'hui un enjeu majeur de l'égalité des chances. En effet, les IUT sont souvent dans des villes universitaires d'équilibre où les étudiants et étudiantes n'ont pas aux services de santé, d'activité physique, d'orientation.

Seule organisation représentative des étudiantes et étudiants en commission consultative nationale et en commission pédagogique nationale (CCN-IUT, CPN-IUT), la FAGE continue de défendre quotidiennement les enjeux de ces filières auprès d'actrices et d'acteurs clés comme le ministère, France Universités, ou encore l'AD-IUT (Directeurs d'IUT).

Consciente de ces enjeux, la FAGE souhaite aussi permettre l'inclusion des IUT dans la vie universitaire, qu'ils délivrent des diplômes lisibles et attractifs, et émancipateurs, en œuvrant pour des parcours cohérents, accessibles à toutes et à tous, et permettant un véritable accès à une possibilité de poursuite d'études.

EN BREF

La FAGE demande :

- **L'inclusion des IUT dans la vie universitaire, des diplômes lisibles et permettant une réelle poursuite d'études pour les étudiants et étudiantes le souhaitant**
- **Un suivi rigoureux de l'application de la réforme du BUT afin de lutter contre les surcharges de volumes horaires, et permettre une articulation logique prenant en compte le rythme étudiant entre l'alternance et la formation**
- **Un accès aux services étudiants identiques aux étudiants et étudiantes qui étudient sur les grands sites universitaires**